

Départ :

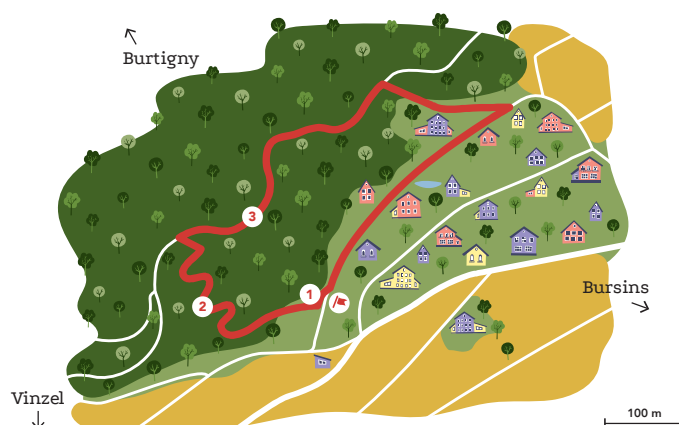
Bienvenue sur le Sentier Eau-Forêt

Ce sentier est conçu pour informer la population et plus particulièrement les classes scolaires sur l'impact de la forêt et de sa gestion sur la qualité de l'eau, ainsi que sur son rôle de protection contre les chutes de pierres. Il indique les mesures nécessaires pour que cette zone forestière effectue au mieux sa mission protectrice et d'agent filtrant.

La forêt joue un rôle essentiel dans la captation des eaux de pluie et de ruissellement. De par la nature de ses sols, aérés et sans traitements chimiques, l'écosystème forestier agit comme un grand filtre. L'eau passe à travers les diverses couches qui composent le sol – feuilles, humus, terreau, terre, caillou, pierres qui la purifient, lui permettant ainsi d'arriver à votre robinet sans traitement.

Cette boucle de 1' ètres se parcourt en 40 minutes et s'inscrit dans l'itinéraire du sentier des châtaignes. Elle comprend trois panneaux qui, tour à tour, traitent des thèmes des sols forestiers, des captages en forêt et des réseaux de distribution et du rôle protecteur de la forêt.

Nous vous souhaitons une excellente ballade !



Ce sentier vous est proposé par



Commune de Bursins

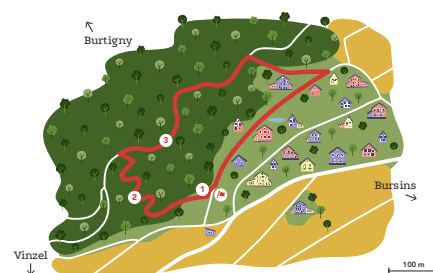
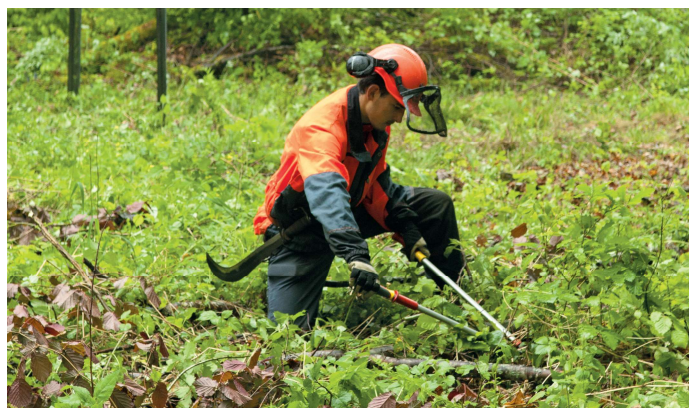
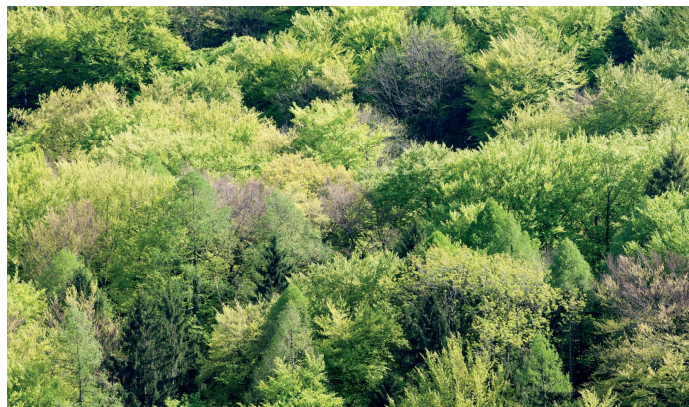


Poste 1 :

Les sols forestiers et leur sécurité

Une sylviculture et un entretien de la forêt préservant un couvert continu, un mélange d'essences adaptées à la région et des peuplements d'arbres et d'essences variées, diversifiés, structurés et étagés, ainsi que des précautions en matière de protection des sols permettent d'optimiser le potentiel de filtration du sol forestier.

Lorsque des travaux d'entretien se font à proximité des zones où l'eau est extraite du sol (zones de captage), des mesures sont systématiquement prises pour éviter toute pollution. On sécurise les machines et on évite de les remplir de carburant ou de les laisser stationner sur place. En cas d'ornières ou de souches renversées dans lesquelles l'eau peut stagner, on les comble, on les redresse ou on les enlève. Ensuite, pour chaque chantier, on offre aux entreprises et aux travailleurs une information de base indiquant les zones sensibles, les mesures qu'ils doivent prendre en cas d'accident et comment recourir au matériel de récupération des hydrocarbures si nécessaire.



Poste 2 :

Les captages en forêt et le réseau de distribution

Dans le canton de Vaud, 23% de la surface forestière se situe en zone de protection des eaux souterraines. Cette part est particulièrement élevée dans le Jura où elle atteint plus de 30%. La commune de Bursins possède, à elle seule, neuf zones de captage, dont huit se trouvent en forêt.

Le réseau de transport de l'eau potable jusque dans les ménages est particulièrement dense : il compte 170 kilomètres de conduites rien que pour les douze communes se situant entre Allaman et Luins et regroupées au sein du Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDERE). Grâce à la pente du terrain, le plus souvent, il n'est pas nécessaire de pomper l'eau, car elle descend par gravité, ce qui constitue une substantielle économie d'énergie.

Pour garantir la pureté de l'eau, les contraintes sanitaires sont nombreuses et sévères. Avant de pouvoir distribuer l'eau captée en forêt, elle subit différentes analyses de qualité, auxquelles s'ajoute un système d'autocontrôle, où un employé est occupé à vérifier l'eau des sources, des réserves et des stations de traitement et de pompage.

Ce service à la population est rendu possible par l'excellente collaboration entre les différents acteurs, à savoir les propriétaires forestiers, le service forestier et les distributeurs d'eau.

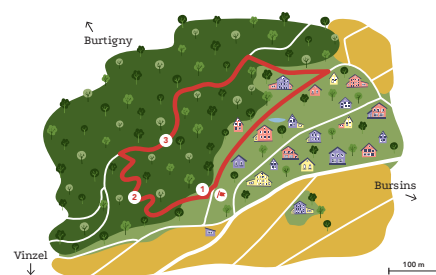
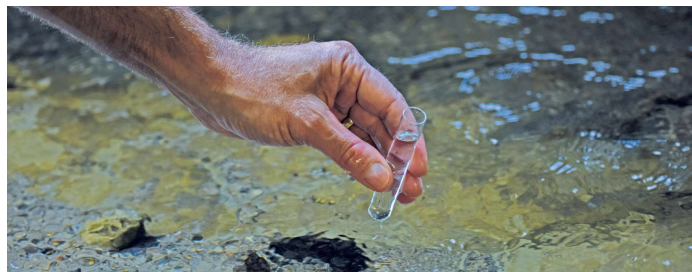
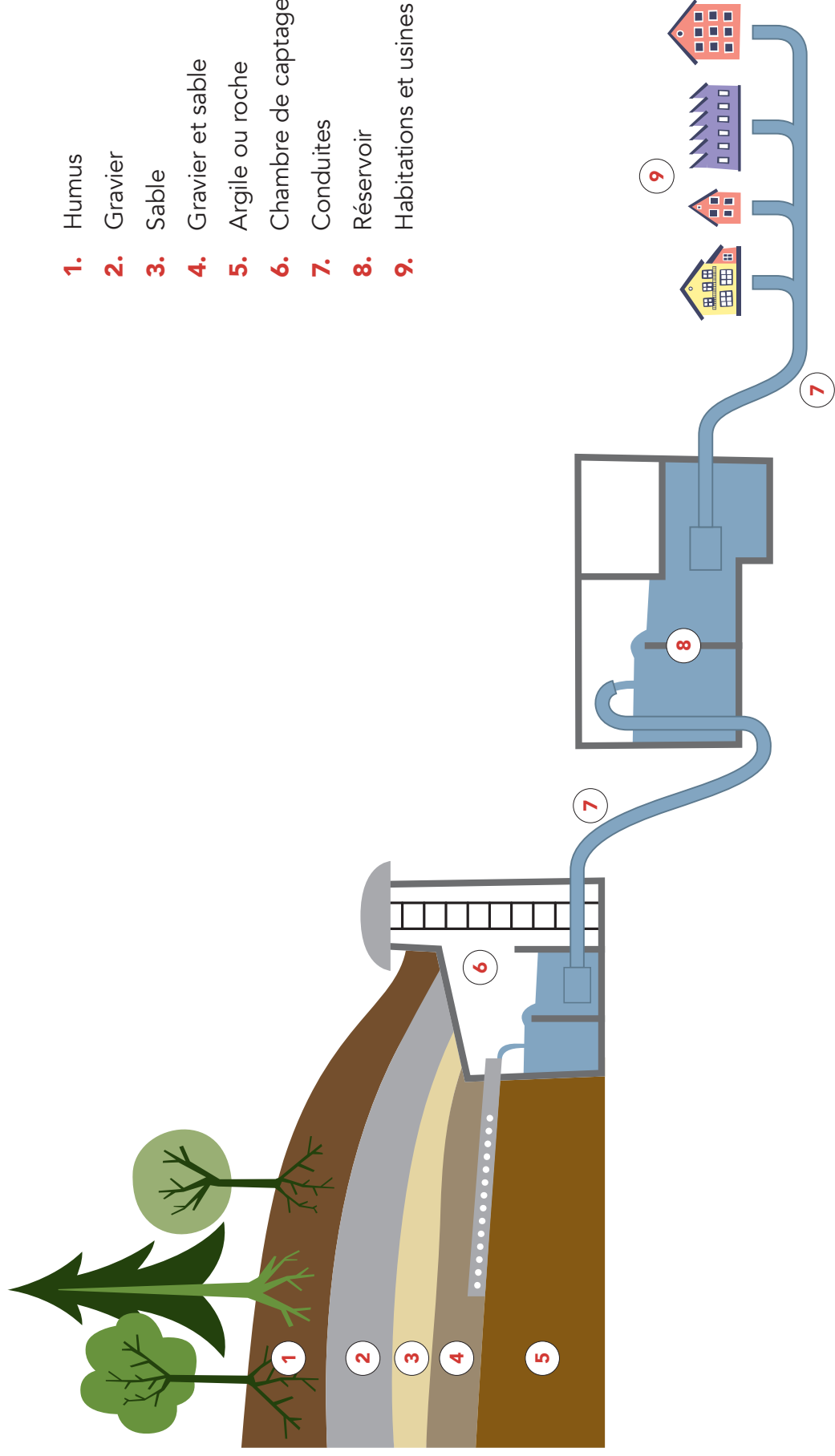


Schéma complet d'un réseau d'eau



Poste 3 :

Les forêts protectrices

Les forêts pentues situées au-dessus des vignes et des villages sont majoritairement des forêts de protection : es arbres retiennent les chutes de pierres et leurs racines stabilisent les matériaux friables.

Pour préserver cette fonction, les forestiers s'activent à maintenir un étagement des arbres et à favoriser une régénération continue de la forêt, grâce à la présence de nombreux jeunes arbres destinés à retenir les pierres sans surcharger le terrain.

Des coupes de bois sont régulièrement effectuées – tous les 10-15 ans environ afin d'enlever une partie des arbres devenus gros et lourds et de permettre une bonne régénération grâce à la mise en lumière du terrain.

